

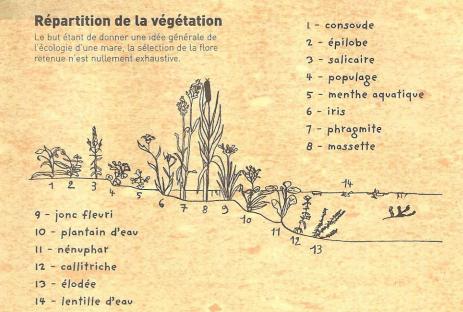
La mare se définit comme un milieu aquatique stagnant, permanent ou temporaire et en général de faible profondeur. Elle héberge une faune et une flore spécifiques et variées qui s'organisent en ceinture concentrique en fonction de la profondeur d'eau.

La création de mare s'effectue par le biais d'un creusement alors que la restauration fait appel à différentes techniques de gestion douce tel que le curage, le fauchage ou faucardage*, et l'atterrissement* de berges.

Etat initial

- L'habitat "mare" est conditionné par une série de facteurs ayant trait à la qualité de l'eau. Il s'agit là de paramètres physico-chimiques fondamentaux au développement de la vie et à la compréhension de l'écosystème* (température, oxygène dissous, lumière, sels minéraux).
- La profondeur de la mare et la qualité de l'eau détermineront l'existence des organismes vivants. D'un point de vue floristique, on distinguera le phytoplancton (constitué d'algues microscopiques), les hydrophytes (végétaux de pleine eau) et les hélophytes (végétaux plutôt liés aux zones peu profondes de la partie supérieure des rives). La mare abrite également une faune diversifiée constituée par de nombreux groupes d'animaux. On distingue à la base le zooplancton, formé principalement par des rotifères et des crustacés, ainsi qu'un cortège de macro-invertébrés regroupant des insectes (dytique, larve de libellule), des mollusques (limnées), des sangsues, etc... Enfin, on peut également y observer différentes classes de vertébrés : amphibiens, reptiles, mammifères ou oiseaux qui utilisent ce milieu à des fins de nutrition ou de reproduction.
- Aujourd'hui les milieux aquatiques subissent de nombreuses attaques et agressions humaines, bien souvent affectés par la pollution des résidus urbains, industriels et agricoles, mais également comblés ou asséchés à des fins de sécurité ou de salubrité. Ainsi, de nombreuses espèces animales et végétales dépendant des zones humides, pour tout ou partie de leur cycle vital, connaissent une forte régression.

* Voir glossaire



Objectifs

- Afin d'éviter la disparition de nombreuses espèces, il convient de préserver et de restaurer autant que possible certains habitats de base tels que la mare.
- Actuellement la création de nouvelles mares intervient surtout dans le but précis de maintenir certaines populations de batraciens en danger. En effet, ces mares dites de "substitution" sont créées afin de capter les flux migratoires prénuptiaux (fin d'hiver) lorsque les sites de reproduction d'origine se voient isolés suite à l'aménagement d'un équipement routier ou ferroviaire (effet d'enclavement et de rupture des corridors biologiques*). Parallèlement à cette opération, il peut s'avérer nécessaire d'installer un système de capture à batraciens (voir fiche n°9).
- La restauration vise quant à elle à contrôler l'atterrissement (voir fiche n°8) naturel du plan d'eau, afin d'éviter qu'il n'évolue en friche humide (mégaphorbiaie*) ou en boisement pré-forestier (saulaie, aulnaie).

Techniques

Création de mare.

- Il convient en premier lieu de bien choisir le site afin de s'assurer de la présence d'un niveau d'eau élevé par affleurement de la nappe.
- La base de l'intervention réside en un creusement. À l'aide de bêches et de pelles creuser un trou d'une profondeur comprise entre 80 cm et 2 m.
- Une fois la surface voulue atteinte (au moins 20 m²) se préoccuper de la transition terre / eau en s'attachant à donner un profil de berge en pente douce. Pour cela appliquer la méthode du reprofilage de berge (fiche n°1).
- Notons qu'il est préférable de réaliser un contour irrégulier afin d'augmenter les linéaires de berges, de renforcer l'effet dit de "lisière" et d'optimiser le nombre de micro-habitats.

Restauration et entretien.

Plusieurs interventions de natures différentes s'avèrent nécessaires à la bonne conservation d'une mare

- Tout d'abord il convient de contrôler l'envasement par un curage régulier mais non fréquent (tous les 20 à 25 ans).
- Si la mare en question bénéficie d'une ripisylve* ou se trouve bordée d'arbres têtards, prévoir un élagage régulier (tout les 5 à 8 ans) afin d'éviter que les branches ne produisent une trop grande ombre portée et ne soit la source d'apport important de matières organiques (envasement rapide).
- Afin de régénérer les éventuelles roselières installées sur les rives, il est nécessaire de réaliser un fauchage (pour roselière hors eau) ou un faucardage* (pour les roselières en eau). Les mesures sont à renouveler tous les deux à trois ans

Source: Nord Nature Chico Mendès

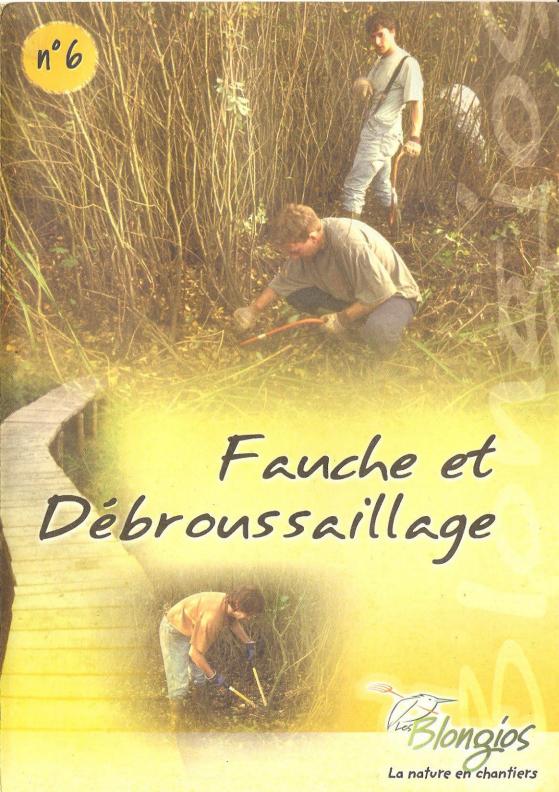
La nature en chantiers

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement 23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56 Site Web: http://lesblongios.free.fr

E.mail: lesblongios@free.fr



La fauche et le débroussaillage ont en commun d'être des opérations lourdes pour le milieu naturel où l'on coupe l'ensemble des végétaux d'un secteur donné.

- La fauche s'emploie pour des surfaces en herbe, de la pelouse calcaire rase à la roselière, où il n'y a pas présence de ronces, d'arbres ou d'arbustes.
- Le débroussaillage ou débroussaillement vise à couper ou à arracher les ronces et les arbres ou arbustes dont le diamètre n'excède pas 10 cm.

Etat initial

Le développement d'espèces végétales banales à développement rapide (gaillet, orties, chardons, ronces) et les graines produites par certains arbres (saule, aulnes, aubépine, sureau, prunellier) concurrencent les plantes caractéristiques des milieux ouverts (pelouses calcaires, prairies de fauche, roselières et mégaphorbiaies*). Les causes de ce développement peuvent être :

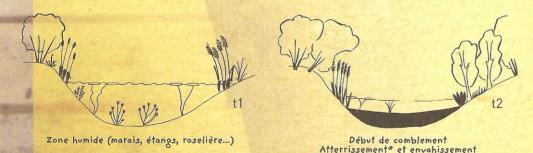
- l'abaissement du niveau d'eau (période estivale et printanière),
- l'absence de la fauche avec exportation.

Cette fauche permet d'éviter l'accumulation de la matière végétale morte, riche en substances nutritives. Cet enrichissement entraîne l'installation d'une végétation plus banale (graminées, orties, chardons...), à défaut d'espèces végétales remarquables des milieux ouverts (prairies, pelouses...) comme les orchidées.

* Voir glossaire

par les saules et les roseaux...

Croquis illustrant les successions végétales entre l'étang (†1) et le bois tourbeux (†3).



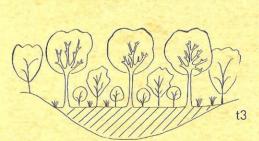
Objectif

Ces techniques de fauche et de débroussaillage sont pratiquées pour conserver certains milieux ouverts :

- pour la végétation herbacée héliophile*, qui subit l'ombrage et l'étouffement dus à la chute des feuilles,
- pour la trophie (= richesse naturelle) des sols. Ceux-ci s'enrichissent suite à la décomposition des feuilles tombées au sol,
- pour l'hygromorphie* des sols. Le développement des espèces ligneuses* nécessite des volumes d'eau importants et provoque ainsi un abaissement de la nappe superficielle,
- pour la faune liée aux milieux ouverts (reptiles, amphibiens, oiseaux...),
- pour les secteurs présentant des digues (marais...), où les racines des arbres peuvent provoquer des infiltrations d'eau,
- pour permettre aux gardes d'assurer, sur ces mêmes digues, un suivi minimum en terme de restauration des effondrements (piégeage des rats musqués, etc...).

Technique

La contrainte majeure est l'évacuation des "produits" de la fauche. Dans certains cas, la réalisation de fagots ou de ballots avec le foin produit pourront servir à renforcer les digues (c'est ce qui a été fait dans le Marais de l'Audomarois). Sinon, le brûlage pourra être réalisé en prenant en compte un certain nombre de paramètres sécuritaires, les conditions météorologiques, la nature du site...



Forêt La zone humide a disparu

Il est préférable de procéder au brûlage sur des tôles, ce qui permet à posteriori d'exporter les cendres pour ne pas enrichir la terre.

- La période: Pour les roselières et les mégaphorbiaies, la fauche peut se pratiquer à partir du 15 août (fin des nichées d'oiseaux et de la floraison de plantes) et jusqu'au 1er mars (date de retour des espèces nicheuses ou reproductrices et démarrage de la végétation pour certaines espèces). Le foin tombé à l'eau sera ramassé. Le débroussaillage peut se pratiquer du 15 septembre au 1er mars.
- La fréquence : Le débroussaillage est une opération lourde nécessitant une gestion qui doit éviter de refaire ce travail. Généralement, c'est une fauche ou un pâturage qui lui fera suite.
- La fauche doit être renouvelée régulièrement selon la dynamique du milieu. La fréquence d'entretien varie de trois à cinq ans. Une parcelle fraîchement débroussaillée sera fauchée deux ans plus tard.
- Le traitement des souches: Le but étant de les faire mourir, on ne les dévitalise pas chimiquement mais on les fend en plusieurs parties, soit à la serpe, soit au merlin*. Quand aucune disposition de pâturage n'est prévue à posteriori, opter pour un arrachage des souches (palan*, tir-fort (voir fiche n°17)...).

Travail à réaliser par les bénévoles

L'aire d'intervention doit être bien délimitée.

- 1. Faucher ou débroussailler : scies, coupebranches, croissants, coupe-ronces.
- 2. Evacuer l'ensemble de la matière végétale par des feux sur tôles ou des exportations. Le cheminement vers le lieu de traitement des produits de coupe ne
- doit pas se faire sur une zone trop sensible (traîner des branches peut porter atteinte au sol).
- 3. Couper les souches au ras du sol pour éviter de casser du matériel lors d'opérations ultérieures, ou à hauteur d'1 m si on

envisage de les arracher au trépied ou de les tronçonner.

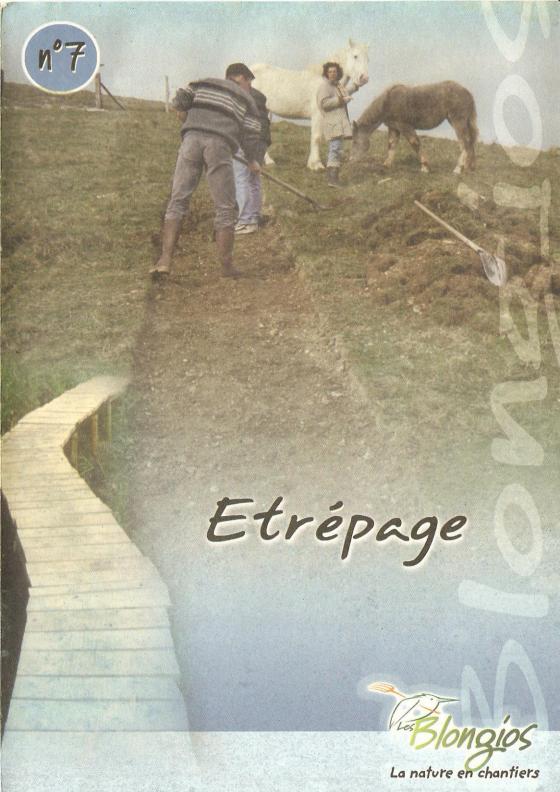
- 4. Détruire les souches.
- 5. Évacuer systématiquement les restes d'anciennes installations et des pollutions diverses (fils de clôtures, pieux, tôles, bouteilles...).

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement 23, rue Gosselet - 59000 LILLE Tél. **03.20.53.98.85** / Fax. **03.20.86.15.56**

Site Web : http://lesblongios.free.fr E.mail : lesblongios@free.fr





L'étrépage consiste à retirer une couche superficielle de sol d'une épaisseur variable. Ce retrait de la couche la plus riche en nutriments permet d'atteindre des niveaux pédologiques nutritivement plus pauvres où peuvent s'exprimer une multitude de plantes pionnières, dont les graines étaient enfouies en dormance.

On utilise ce type de gestion :

- en milieu humide dans le traitement des roselières et des mégaphorbiaies*,
- en milieu calcaire de type coteaux ou en milieu acide de type lande atlantique.

Etat initial

L'artificialisation des dynamiques de milieux et l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles engendrent une évolution excessivement rapide de la végétation vers le boisement. Le but de toute gestion écologique de milieu est de restaurer ou de conserver la plus grande diversité biologique possible. Dans cette optique, à travers la gestion, nous essayons de maintenir une mosaïque de milieux naturels retraçant tous les stades végétaux originels et intermédiaires afin de permettre à un maximum d'espèces de se développer. Ainsi, lorsque certains milieux se banalisent (boisement généralisé) sous l'effet de perturbations d'origines anthropiques*, une intervention peut s'avérer nécessaire pour aider ceux-ci à se régénérer.

Objectifs

La technique de l'étrépage peut être utilisée à différentes fins :

Restaurer ou régénérer un milieu tel qu'il était avant son exploitation par l'homme (cas des zones palustres* reconverties en cultures maraîchères).

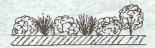
* Voir glossaire

intervention





Rajeunir un milieu en voie de banalisation afin de faciliter l'expression d'une plus grande biodiversité.



intervention



En fonction des objectifs de gestion, le milieu pourra être freiné ou bloqué au stade le plus intéressant localement.

Technique

- En chantier nature, l'étrépage est préalablement réalisé à titre expérimental avant une action mécanique à plus grande échelle. Le gestionnaire procède à différents tests sur le site concerné, en faisant varier l'épaisseur de terre à retirer et en prenant en compte différents paramètres : la topographie, le niveau de la nappe...
- Pour le suivi de l'étrépage, il est important de conserver des parcelles témoins en libre évolution (sans intervention) afin d'évaluer au mieux l'impact de la gestion.

Délimitation de la zone d'étrépage

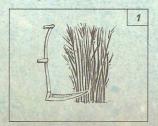


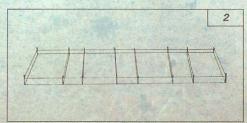
Etrépage sur le marais du Romelaëre

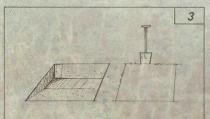
Au cours du temps, à partir des témoins et des tests qui ont été réalisés, il est possible d'étudier la capacité de régéneration du milieu, l'objectif à terme étant de définir quelle doit être la ou les solutions à préconiser pour gérer (mécaniquement) de manière optimum l'intégralité de son site.

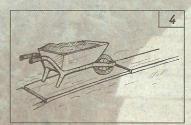
Travail à réaliser par les bénévoles

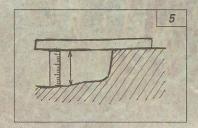
- 1. Faucher ou débroussailler le site où les tests seront réalisés ;
- 2. Délimiter les parcelles " test " selon leur dimension, au cordeau* pour commencer, puis à la bêche ;
- 3. Creuser la zone test à la profondeur déterminée, à la bêche puis à la pelle ;
- 4. Mettre la terre dans une brouette pour l'exporter. Si le terrain est bourbeux, penser à installer un cheminement de planches pour faciliter les manœuvres et limiter les tassements ;
- 5. Vérifier régulièrement l'épaisseur de terre retirée à l'aide d'une règle et d'un mètre.







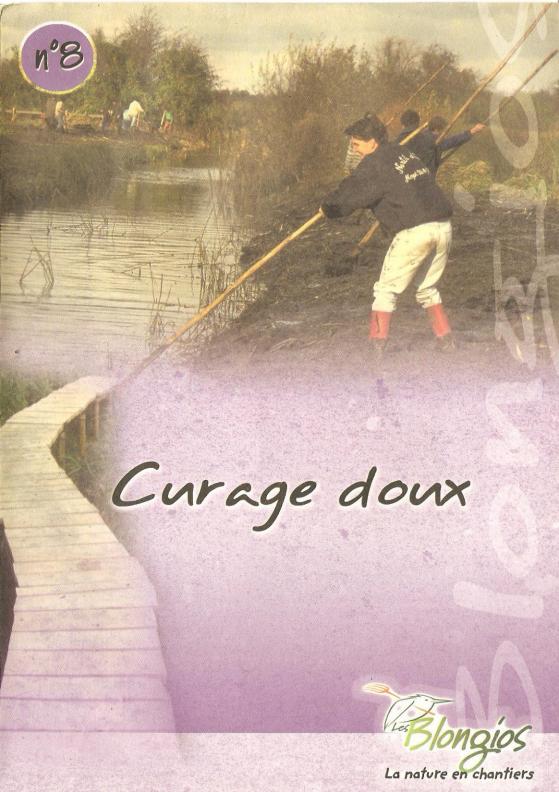




Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement 23, rue Gosselet - 59000 LILLE Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56 Site Web: http://lesblongios.free.fr E.mail: lesblongios@free.fr

La nature en chantiers



Le curage consiste à extraire la matière et les débris organiques déposés naturellement au fond d'un fossé, d'un canal, d'une rivière ou d'un plan d'eau. Ce procédé est qualifié de doux car il fait appel à l'utilisation d'outils traditionnels respectant la fragilité naturelle du milieu.

Etat initial

L'évolution naturelle d'un fossé, d'un watergang (chemin d'eau) ou d'une mare les conduit progressivement à un comblement par un phénomène appelé atterrissement.

En effet, l'apport d'alluvions par ruissellement contribue à l'envasement des watergangs et des fossés. L'accumulation des matériaux extérieurs (feuilles, branches...), la dégradation de la matière organique, l'effondrement des berges par surpiétinement de bovins, par le passage d'engins lourds ou par la présence du rat musqué correspondent aux principales causes du comblement naturel des fossés ou des mares.

L'évolution naturelle de ces milieux aboutit tout d'abord à un envasement complet. Puis, la zone devient marécageuse avec de plus en plus d'arbustes. Enfin, le milieu initial disparaît remplacé par un bois.

Objectifs et intérêts

- Les watergangs ou chemins d'eau sont bien connus dans le Marais Audomarois. Creusés pour faciliter l'écoulement de l'eau vers les rivières, pour assécher les terres marécageuses et pour permettre le passage des embarcations traditionnelles du Marais (la bacôve et l'escute), les watergangs et les fossés jouent également un rôle important de par la faune et la flore qu'ils hébergent.
- Les mares étaient utilisées principalement comme abreuvoir pour le bétail. Puis après une période d'abandon cette pratique est de nouveau favorisée dans le but de les préserver.

- La faible profondeur d'eau, le réchauffement rapide du milieu et la zone de contact terre-eau (écotone*) sont autant de facteurs favorables à l'installation d'une flore et d'une faune diversifiées (roseaux, amphibiens, odonates*, etc...).
- L'entretien des fossés et watergangs servait à rehausser et à engraisser "naturellement" (alluvions) les terres cultivées et permettait ainsi l'accès par les eaux à ces terres isolées.

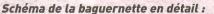
Mais depuis les années 1950, la diminution de l'activité maraîchère a entraîné un abandon de ces terres et de ce fait un arrêt de l'entretien des fossés et des watergangs.

- Cette évolution se traduit actuellement par la disparition de nombreuses zones humides et plans d'eau (exemple : comblement des mares).
- Il convient donc de reprendre une activité quasiment disparue depuis les années 50 : "le curage doux".

Technique

La baguernette, outil traditionnel de l'Audomarois, est une sorte de

grande "épuisette" qui permet de sortir jusqu'à 25 kg de matière organique (vase). C'est cet outil qui est utilisé par les bénévoles, le curage s'effectuant à partir de la berge.

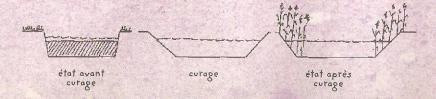




Le curage s'effectue sur une partie du fossé afin de ne pas perturber l'ensemble du milieu.

* Voir glossaire

- Le curage consiste à retirer uniquement la vase déposée sur le fond et non d'approfondir le fossé initial.
- Le curage s'effectue de novembre à fin février, c'est-à-dire en dehors des périodes de reproduction de la faune et d'épanouissement de la flore.
- Penser à entreposer les boues sur le bord du fossé durant quelques jours, avant, si besoin de les exporter, pour permettre aux animaux pris au piège de retourner dans leur mare ou leur fossé.



Travaux à réaliser par les bénévoles

- 1) Positionner la baguernette,
- 2) L'enfoncer,
- 3) Par des secousses successives quelques mètres devant soi, dans la vase, et en tirant sur le manche on remplit le bonnet,
- 4) Ramener la baguernette vers la berge,
- 5) Faire glisser ou porter la baguernette hors de l'eau,
- 6) Se retourner et vider le bonnet sur la berge.

Conseil: lorsque vous videz le bonnet, manipulez la baguernette près du bonnet afin d'utiliser la perche comme contre poids. On vide le bonnet de sa vase: soit à quelques mètres de la bordure de la berge et en étalant la vase (régalage) pour éviter son retour dans le milieu curé, soit dans des seaux ou des brouettes, si on exporte les boues de curage plus loin (sur un champ voisin par exemple).

Source : Parc Naturel Régional des Caps et Marais d'Opale

Blongios
La nature en chantiers

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement 23, rue Gosselet - 59000 LILLE Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56

Site Web: http://lesblongios.free.fr

E.mail: lesblongios@free.fr



Afin de permettre une traversée de route sans risque pour les batraciens, un système de piègage temporaire accompagné d'un suivi pour la relache des animaux capturés permet d'optimiser les migrations des batraciens.

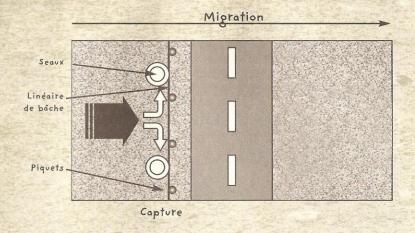
Etat initial

- La classe des Amphibiens (=Batraciens) regroupe les anoures (grenouilles, crapauds, rainettes) et les urodèles (tritons, salamandres). Ces espèces ont un mode vie biphasique : elles utilisent le milieu terrestre (prairie, bois...) comme site d'hivernage et de chasse durant l'été et le milieu aquatique (mare, marais, étangs,...) comme site de reproduction.
- Dès les premiers jours de radoucissement du printemps (début mars), les amphibiens sortent de leur torpeur hivernale et migrent de leurs quartiers d'hivernage vers leurs quartiers de reproduction (migration-aller). Mais le voyage n'est pas sans danger. En effet, de nombreux aménagements et les infrastructures routières notamment représentent des obstacles infranchissables et souvent mortels pour les amphibiens. Ceux qui auront eu la chance de traverser sans encombre remettront leur vie en jeu lors de la migration-retour des sites de reproduction vers les sites d'hivernage.

Objectifs et intérêts

Lorsqu'une importante mortalité d'amphibiens est observée sur une route au début du mois de mars, un système de capture et de sauvetage peut alors être mis en place afin d'arrêter les animaux avant leur traversée.

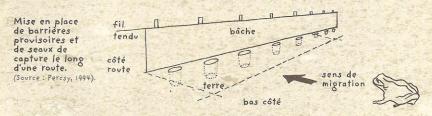
Ce système de capture ne sera utilisé qu'à la migration-aller des adultes car elle est plus spectaculaire et plus courte, tandis que la migration retour est plus diffuse et par conséquent beaucoup plus longue.



Position du dispositif de capture et de sauvetage

Le dispositif est composé d'une bâche (barrière) et de seaux (cf schéma ci-dessus).

Le principe est simple. Les amphibiens, qui veulent traverser la route pour rejoindre la mare, rencontrent la barrière, la longent et tombent dans les seaux. La migration étant surtout nocturne, les animaux seront alors rigoureusement recensés (espèce, nombre par seau) chaque matin, puis transportés de l'autre côté de la route, où ils pourront continuer leur migration vers leur lieu de reproduction.

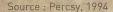


- L'analyse fine du contenu des seaux permet de préciser les axes majeurs de migration des amphibiens.
- Ensuite, en fonction des résultats, il sera possible d'optimiser le dispositif (son emplacement, sa taille) ou d'envisager des solutions de substitution durables : creusement de mares de remplacement ou tunnel à batraciens (batracoduc).

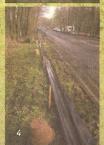
Travail à

- 1) Tendre une corde sur la distance de barrière souhaitée.
- 2) Débroussailler toute la zone qui recevra le dispositif,
- 3) Commencer, simultanément au débroussaillage, à écarter la terre de quelques centimètres (sillon) avec le fer de bêche,
- 4) Planter les piquets qui tiendront la bâche plastique (barrière),
- 5) Tendre un fil de fer entre les deux extrémités.
- 6) Placer et tendre la bâche sur le fil,
- 7) Placer simultanément la bâche dans le sillon de terre et tasser le sol,
- 8) Placer les seaux dans le sol,
- 9) Fixer la bâche sur les piquets,
- 10) Percer le fond des seaux pour éviter en cas de pluie la noyade d'animaux capturés (insectes, micro-mammifères...),
- 11) Planter les seaux au même niveau que le sol et contre la barrière.



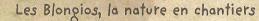










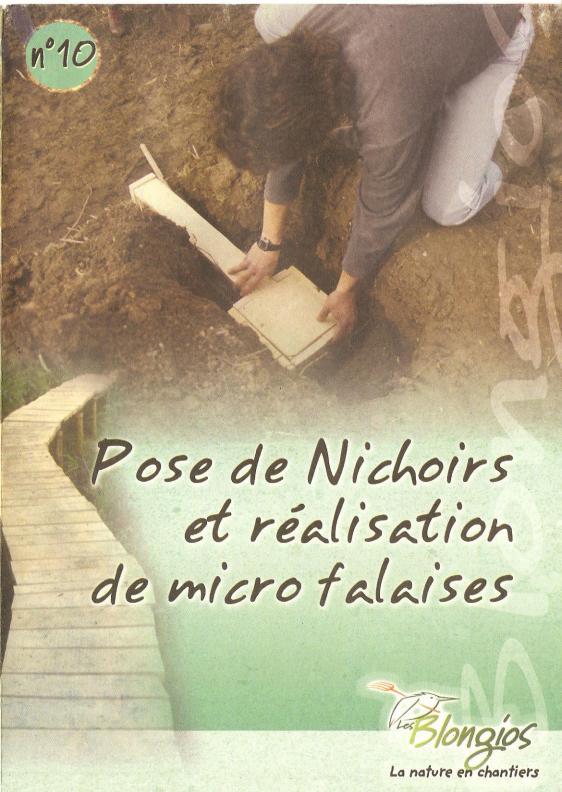


Maison de la Nature et de l'Environnement 23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56 Site Web: http://lesblongios.free.fr

E.mail: lesblongios@free.fr

a nature en chantiers



Pose d'un nichoir

Définition

Un nichoir est un dispositif artificiel placé dans un milieu naturel ou semi naturel en vue de favoriser l'installation et le développement d'une faune cavernicole*.

Etat initial

- Le nichoir est disposé dans un milieu modifié n'offrant plus de conditions suffisamment favorables au développement et à l'installation de certaines espèces animales. Il s'agit de créer des gîtes généralement inexistants en milieu urbain (nichoir sur la façade d'une habitation, dans un jardin) mais également de pallier en milieu naturel à la disparition des gîtes naturels (vieux arbres creux, cavités naturelles...)
- Quelques exemples des nichoirs destinés à favoriser la nidification de certaines espèces considérées comme menacées localement sur le site de l'intervention :
- nichoirs à Gobemouche à collier dans les futaies des forêts de Lorraine,
- nichoirs à Chouette chevêche dans les Vosges,
- microfalaise avec nichoirs à Martins-pêcheurs, Hirondelles de rivage
- nichoirs à Traquet motteux dans les dunes,
- nichoirs pour passereaux divers en milieu urbain ou périurbain
- boîte à chauve-souris
- gîte pour hérisson.

Objectifs et intérêts

- Permettre la recolonisation par certaines espèces (en installant des gîtes artificiels) de milieux perturbés où les supports naturels font défaut (arrachage de haies dans les grandes cultures).
- Permettre une conservation des espèces localement sensibles.
- Permettre une lutte biologique dans les peuplements forestiers contre les chenilles défoliantes (la mésange est prédatrice de chenilles).

Détail de la technique

- Adaptation selon le choix des matériaux : bois non traité.
- Dimension et allure générale du nichoir liées à la biologie des espèces (diamètre de l'orifice, taille de l'oiseau, matériaux utilisés).
- Choix du site : implanter le nichoir dans un contexte favorable à l'espèce (zone de nourrissage, espace vital...).
- Disposition du nichoir prenant en compte les contraintes du milieu (risques de prédation, orientation par rapport au vent et à l'ensoleillement, intégration dans le paysage).

Conception de nichoirs : Atelier Thérapeutique **Cap Vie** 28, rue de la Malterie 59700 Marcq-en-Barœul / Tél : 03 20 14 97 00

La réalisation d'une microfalaise

Définition

La microfalaise peut être assimilée à une berge de cours d'eau ou d'étang, à un versant de dune ou encore à une sablière artificiellement mise en abrupt pour l'accueil d'oiseaux nicheurs tels que le martin-pêcheur, l'hirondelle de rivage ou encore le guêpier d'Europe.

Etat initial

3 types de sites permettent la réalisation d'une microfalaise :

- Les berges de cours d'eau ou d'étangs subissant l'action érosive de l'eau qui provoque leur atterrissement*. Il s'agit alors de restaurer une verticalité suffisante et une certaine hauteur pour la nidification du martin-pêcheur par exemple.
- Le milieu dunaire : mise en abrupt du versant d'une dune trop adoucie par le vent.
- Les sablières : anciennes zones de front d'exploitation de carrière de sable.

^{*} Voir glossaire

Objectifs et intérêts

Offrir des conditions de nidification favorables à certaines espèces présentes sur le site,

Permettre un suivi des espèces d'année en année.



Installation du nichoir

Détails techniques

En milieu dunaire :

Mise en abrupt à l'aide de bêches avec évacuation du sable à la pelle et apport de végétaux tels que les ajoncs pour éviter l'effondrement par le piétinement du bétail.



Réalisation d'une micro-falaise à martin-pêcheurs dans l'Audomarois

En zone humide :

Apport de matériaux du site afin d'augmenter la hauteur de la berge, puis :

Pose de nichoirs et réalisation d'orifice dans l'abrupt,

Maintien des matériaux à l'aide de grillages pour une consolidation de la berge,

Découpage du grillage aux futurs emplacements des nichoirs.



Nichoir à martin-pêcheurs

Pour l'installation des nichoirs, l'emplacement doit être à l'abris du dérangement (voitures, promeneurs...) et l'accès au nid doit être dégagé pour que l'oiseau puisse y accéder en vol sans problème.

Les Blongios, la nature en chantiers

Maison de la Nature et de l'Environnement 23, rue Gosselet - 59000 LILLE

Tél. 03.20.53.98.85 / Fax. 03.20.86.15.56 Site Web: http://lesblongios.free.fr

E.mail : lesblongios@free.fr

